

À LA UNE LES MENTEURS...

En 2004, le Suisse Rudolf Elmer révélait les activités illégales de la banque qui l'employait. Une « trahison » qui, si elle a donné lieu à plusieurs enquêtes à l'étranger, lui a valu une mise à l'index dans son pays.



VIRÉ. L'ex-patron de la filiale de la banque Julius Baer aux Caïmans est sur la touche.

LE BANQUIER PUNI POUR AVOIR DIT VRAI

CE MATIN, Rudolf Elmer a accompagné sa fille à l'école. De retour à la maison, il a passé quelques coups de téléphone à ses avocats, s'est dérouillé les jambes dans la campagne zurichoise, et a fini par mitonner le dîner du soir. Et puis rien d'autre. Comme tous les jours. Dans la caste spéciale des repentis, certains s'en sortent mieux que d'autres. Rudolf Elmer, lui, n'a pas fini de payer sa trahison. En guerre contre le secret bancaire suisse, cet ancien banquier est au cœur de démêlés judiciaires qui font la une des quotidiens helvétiques depuis bientôt dix ans. Dernier rebondissement en date, la haute cour de justice de Zurich vient d'admettre que Rudolf Elmer avait fait les frais de procédures judiciaires « trop rapidement menées ». En attendant, ce quinquagénaire est sur la touche. A l'étranger, aux Etats-Unis ou en Alle-

magne, celui qui se fait appeler le « lanceur d'alerte » est adulé; en Suisse, il est haï pour avoir volé des fichiers informatiques détaillant les noms et les comptes bancaires de milliers d'exilés fiscaux. « Je suis détruit professionnellement », admet-il aujourd'hui.

Six mois de prison au secret pour violation du secret bancaire

La saga Rudolf Elmer commence au début des années 90. Cet ancien auditeur, qui a fait ses classes au Crédit suisse puis à KPMG, est alors embauché par Julius Baer, une des plus grandes banques privées suisses, spécialiste de la gestion de fortune. Bon élève, il est nommé en 1994 responsable du contrôle interne de la filiale de Julius Baer aux îles Caïmans. Quatre ans plus tard, il en devient le n° 2, responsable de quatre *hedge funds* domiciliés dans ce petit paradis fiscal. Il faut dire que cet îlot sablonneux des Caraïbes compte beaucoup pour Julius Baer. « A l'époque, avec une trentaine de salariés,

la filiale des îles Caïmans rapportait à elle seule 40 % du chiffre d'affaires annuel de la banque », raconte Rudolf Elmer. Qui découvre alors l'envers du décor : « La fraude fiscale à grande échelle et le blanchiment d'activités criminelles minutieusement organisé », accuse-t-il.

Rapidement, le climat entre la banque et son homme lige s'envenime. Jusqu'à aboutir à son licenciement, en 2002. Furieux, le banquier quitte les Caraïbes en emportant avec lui des dizaines de copies informatiques de documents internes, concernant 114 trusts, 80 sociétés et 60 fonds d'investissement, le tout impliquant 1 330 individus. « C'est mon assurance-vie », assure Rudolf Elmer, qui accuse son ancien employeur de menaces psychologiques. Des plaintes pour harcèlement qui ont toutes été déboutées en justice.

En 2004, il transmet une partie des fichiers à l'administration fiscale du pays, puis les livre à WikiLeaks en 2007. Une violation du secret bancaire qui lui vaudra en 2011 six mois de prison au secret en Suisse. A l'étranger, plusieurs enquêtes fiscales ont été lancées grâce à ses révélations. En Suisse, il faudra attendre le printemps 2012 pour que la cour suprême du canton de Zurich autorise la levée des scellés des trois CD de données remis au fisc une dizaine d'années plus tôt. Depuis, plus rien. Sur les bords du lac Léman, il fait toujours bon être fraudeur.

© BÉATRICE MATHIEU